



## Primes mensuelles sur objectif payées au prorata de la présence

-----  
Par ANONYME

Bonjour,

Depuis deux mois mon salaire a été révisé avec l'ajout d'une prime variable calculée sur un objectif individuel. En avril j'ai atteint plus de 110 % de mon objectif individuel ce qui représente une prime de 150 brut et ai été en arrêt maladie 3 jours. J'ai reçu une prime de 128.60 brut car proratisée à mon temps de présence sur le mois (retrait des jours maladie). J'ai pourtant atteint mon objectif et cela malgré l'arrêt maladie.

Cette pratique est-elle normale ?

Merci d'avance pour votre aide